Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
Treasury Board of Canada Secretariat
Canada

Rapport sur les principaux attributs de conformité de la fonction d'audit interne

Publié : le 2018-06-27

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor, 2018

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

Nº de catalogue BT39-45/2018F-PDF
ISBN: 978-0-660-27236-8

Ce document est disponible sur Canada.ca, le site Web du gouvernement du Canada.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: Report on Key Compliance Attributes of the Internal Audit Function

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Rapport sur les principaux attributs de conformité de la fonction d'audit interne

Du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

La fonction d'audit interne au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Le Bureau de la vérification interne et de l'évaluation (BVIE) a été créé en février 2009 en tant que service spécialisé pour le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT). Il offre des services indépendants et objectifs d'assurance et d'évaluation qui ajoutent de la valeur à la gestion des programmes et des activités du SCT.

Le BVIE mène ses travaux d'audit conformément :

- à la Politique sur l'audit interne;
- aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne (les Normes).

Le BVIE aide le SCT à atteindre ses objectifs en évaluant la pertinence et le rendement des programmes du SCT. Pour ce faire, il applique une approche systématique et méthodique en vue d'améliorer l'efficacité des processus de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance.

Le présent rapport fournit aux Canadiens et aux parlementaires des renseignements sur le professionnalisme, le rendement et l'incidence de la fonction d'audit interne au SCT.

La Directive sur l'audit interne exige de tous les ministères qu'ils fournissent des renseignements sur les principaux attributs de conformité afin de montrer que la fonction d'audit interne est en place et qu'elle fonctionne comme prévu.

1. Les auditeurs internes du SCT ont-ils la formation nécessaire pour effectuer le travail efficacement? Des équipes multidisciplinaires sont-elles en place pour gérer les divers risques?

Oui. Collectivement, les employés du BVIE possèdent les connaissances, les aptitudes et les autres compétences nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités. L'attribut de conformité utilisé pour évaluer la formation est le pourcentage d'employés :

- qui ont le titre d'auditeur interne certifié (CIA) ou de comptable professionnel agréé (CPA);
- qui sont en voie d'obtenir ces deux titres;
- qui ont d'autres titres, notamment :
    - auditeur certifié en matière gouvernementale (CGAP);
    - certificat en assurance sur la maîtrise de la gestion du risque (CRMA);
    - praticien de l'audit interne (PAI);
    - auditeur informatique agréé (AIA);
    - examinateur certifié en fraude (CFE).

Pour les besoins du présent rapport, 12 employés du BVIE font partie du personnel de la fonction d'audit interne du SCT. Cette équipe comprend :

- le dirigeant principal de l'audit;
- le gestionnaire du secrétariat du Comité d'audit du gouvernement du Canada;
- des responsables de l'assurance de la qualité;
- des gestionnaires de l'audit interne;
- des auditeurs;
- des employés affectés aux travaux liés aux évaluations de la transformation intégrée.

Le graphique 1 illustre la composition du personnel du BVIE.

Graphique 1. Composition du personnel du BVIE au 31 mai 2018

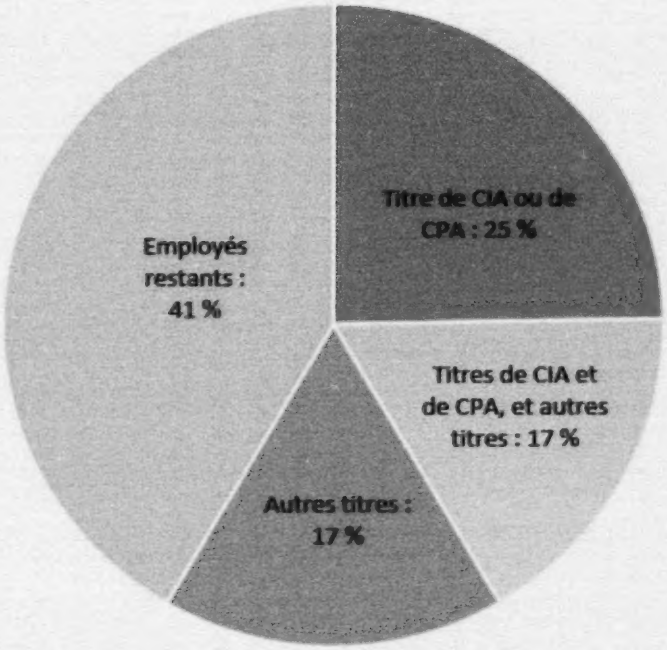

▾ Graphique 1 - Version textuelle

Le graphique circulaire démontre la composition de l'équipe d'audit interne, en date du 31 mai 2018.

Titre de CIA ou de CPA	25 %
Titres de CIA et de CPA, et autres titres	17 %
Autres titres	17 %
Employés restants	41 %

De plus, deux employés du BVIE (17 %) tentent d'obtenir leur titre de CIA ou de CPA.

Le BVIE reconnaît la valeur des employés qui ont des antécédents multidisciplinaires et, depuis 2014, il effectue la rotation des employés en affectation temporaire. Des employés très performants d'autres secteurs du SCT et d'autres ministères se sont joints au BVIE, mettant à contribution diverses compétences et divers antécédents autres que l'audit ou la comptabilité, y compris des employés qui possèdent :

- un grade de maîtrise;
- des connaissances avancées de l'analyse des données;

- une vaste expérience de la gestion du risque et des projets.

2. Le travail d'audit interne est-il effectué conformément aux normes internationales pour la profession d'audit interne, comme l'exige la politique du Conseil du Trésor?

Oui. Le travail d'audit interne du BVIE est effectué conformément aux normes internationales de la profession. L'attribut de conformité utilisé pour évaluer la conformité est la date de la dernière séance d'information détaillée à l'intention du Comité d'audit du gouvernement du Canada et la date de la dernière évaluation externe du BVIE. Une séance d'information détaillée consiste en une mise à jour au sujet des éléments suivants :

- les processus, les outils et les renseignements internes jugés nécessaires pour évaluer la conformité au code de déontologie et aux Normes de l'Institut des auditeurs internes;
- les résultats du Programme d'assurance et d'amélioration de la qualité du BVIE.

Graphique 2. Chronologie des séances d'information détaillée et les évaluations externes

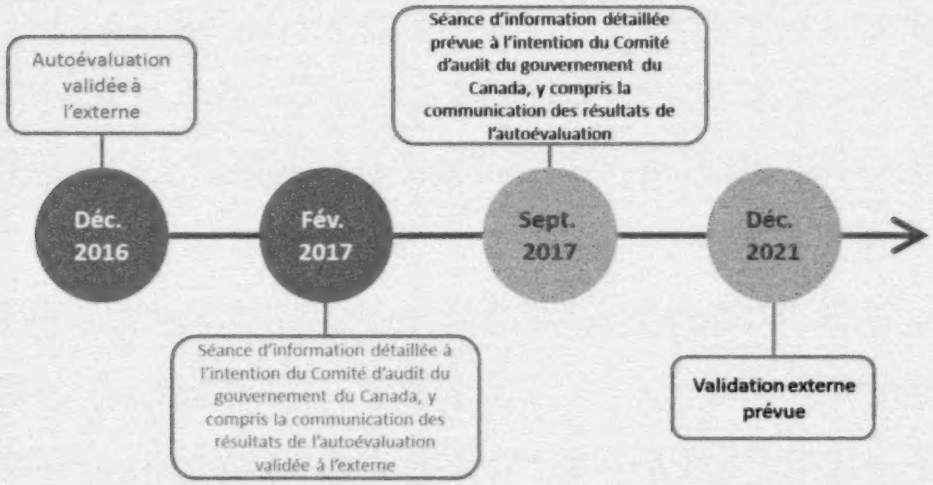

▾ Graphique 2 - Version textuelle

Dates clés	Activités liées

Dates clés	Activités liées
Décembre 2016	Autoévaluation validée à l'externe
Février 2017	Séance d'information détaillée à l'intention du Comité d'audit du gouvernement du Canada, y compris la communication des résultats de l'autoévaluation validée à l'externe
Septembre 2018	Séance d'information détaillée prévue à l'intention du Comité d'audit du gouvernement du Canada, y compris la communication des résultats de l'autoévaluation
Décembre 2021	Validation externe prévue

3. Les Plans d'audit axés sur les risques (PAAR) sont-ils présentés aux comités d'audit et approuvés par les administrateurs généraux? Sont-ils mis en œuvre comme prévu? Les rapports qui en découlent sont-ils publiés? La direction donne-t-elle suite aux recommandations de l'audit?

Les audits internes effectués par BVIE sont prévus en fonction des PAAR approuvés pour les exercices 2018 à 2019 et 2019 à 2020. Les audits internes sera présenter dans un tableau et mis à jour pour assurer le suivi :

- des audits internes prévus;
- de la progression de l'application des mesures découlant des audits internes.

Tableau 1. Survol des audits internes prévus ou effectués par le BVIE en date du 31 mai 2018

4. L'audit interne est-il crédible et ajoute-t-il de la valeur à l'appui du mandat et des objectifs stratégiques du SCT?

Oui. Selon les résultats des sondages postérieurs à l'audit reçus au cours de l'exercice 2017 à 2018, les cadres supérieurs du SCT ont indiqué qu'ils étaient plutôt d'accord pour dire que l'audit effectué était avantageux pour le ministère, ce qui signifie qu'à leur avis, l'audit interne :

- a permis de traiter la plupart des risques;
- entraînera des améliorations nécessaires.

L'attribut de conformité pour évaluer la crédibilité et la valeur ajoutée par l'audit interne est une cote d'utilité globale moyenne des cadres supérieurs, c'est-à-dire les renseignements recueillis dans le cadre des sondages postérieurs à l'audit et communiqués aux cadres supérieurs.

Le sondage postérieur à l'audit actuellement mené par le BVIE exige une cote pour déterminer si l'audit a été avantageux pour le ministère, plutôt que pour déterminer si l'audit a été utile dans l'ensemble. Au cours du présent exercice, le BVIE révisera son sondage postérieur à l'audit pour s'assurer que les renseignements appropriés sont saisis afin que le BVIE puisse rendre compte de cet attribut de conformité à l'avenir.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le président du Conseil du Trésor, 2018,
ISBN : 978-0-660-27236-8

Date de modification :
2018-07-13